

**COMPTE RENDU
DE REUNION**

Date : 12/10/2021

Lieu : Salle du Conseil Municipal

Membres :

Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE

Absent excusé : Joël PUJADE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 15/10/2021

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
--	---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

POINT BUDGÉTAIRE

1. Décision modificative budget du SIRP
2. Panneau Pocket
3. DIA LEGOFF/BADARELLO
4. Révision loyers Maison NIZIER
5. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Joël PUJADE, absent, donne pouvoir, à Frédéric PUGNERE.

1 POINT BUDGÉTAIRE

Le Maire a présenté au Conseil Municipal l'état du budget au 1^{er} octobre. On retiendra principalement :

- Un total des dépenses de fonctionnement en retrait par rapport à la prévision (de 15 000 € environ sur une prévision de 229 000 € à date) principalement expliqué par une moindre dépense sur les charges à caractères général.
- Une avance sur les recettes de fonctionnement : + 32 000 € principalement due aux dotations et subventions
- Des dépenses d'investissement conformes à l'attendu

2 DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET DU SIRP

Pour faire suite à la demande du SIRP, afin d'équilibrer son budget de fonctionnement et permettre des investissements informatiques pour l'école, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'augmentation de la dotation de la commune au SIRP d'un montant de 6500 € passant de 33 000 € à 39 500 €. Un montant équivalent sera accordé par la mairie de Saint Pons La Calm.

3 PANNEAU POCKET

La municipalité de LE PIN vient d'adhérer à l'application Panneau Pocket qui lui permettra d'informer en temps réel l'ensemble de la population via la téléphonie mobile et l'ordinateur.

Cette application, a pour fonction de faire parvenir les messages éphémères ou des messages durable mais court (du type heures d'ouverture de la mairie) et peut être d'une très grande utilité lors de situations de crise telles que les inondations en informant la population en temps réel. Elle ne nécessite aucun abonnement. Elle est gratuite (en fait financée par l'Agglomération du Gard Rhodanien), d'utilisation anonyme et sans publicité.

Elle ne se substitue pas à notre site internet.

Téléchargée sur votre mobile et placée en favori sur votre écran, elle est consultable en un seul contact.

Elle est en service à compter du 14 octobre 2021.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
--	---------------------------------	--

4 DIA LEGOFF/BADARELLO

Le Conseil Municipal a examiné les éléments nouveaux transmis par l'acquéreur potentiel du bien et notamment son intention à terme d'ouvrir un atelier de céramique et de rénover le garage, l'habillant en pierres naturelles. Un courrier descriptif d'engagement a été transmis au maire le 12 octobre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non préemption du garage situé sur la parcelle C649 de superficie 133 m².

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non préemption de la bâtisse située sur la parcelle A363 de superficie 193 m²

5 RÉVISION LOYERS MAISON NIZIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'augmentation des loyers, habitation et garage de la Maison NIZIER, selon l'indice INSEE des loyers, soit une augmentation de 0.09 %.

6 QUESTIONS DIVERSES

6.1 Epicerie

Les nouveaux horaires de l'épicerie sont les suivants :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : de 8 heures à 12 heures 30 et de 16h30 à 19 h00
- Jeudi : de 8 heures à 12 heures
- Fermé le dimanche

Le Conseil Municipal encourage la population à faire fonctionner l'épicerie qui vend d'excellents produits mais la pérennité de l'établissement ne pourra être assurée que sous condition de participation des habitants.

L'épicerie assurera très prochainement le relais colis et la vente de bouteilles de gaz.

6.2 Mise en place de défibrillateurs

La mairie fera contrôler le matériel existant (abri bus) et fera prochainement l'acquisition d'un deuxième appareil qui sera installé à la salle des fêtes. Le prix approximatif est de 1190 € HT d'investissement initial et de 390 € pour 5 ans d'entretien. Le coût des armoires est de 495 € (extérieure) et 189 € (intérieure).

6.3 ORION PROVENCE

Notre traditionnelle observation du ciel avec les astronomes d'Orion Provence aura lieu cette année ce vendredi 15 Octobre ; l'après-midi, observation du ciel avec les enfants de l'école et pour tous, exposition de photos du ciel nocturne à la salle des fêtes ; en soirée, pour tous, observation du ciel sur l'ancien stade à la sortie du village. Tout est gratuit.

6.4 - Alerte rouge météo

Le maire revient sur la dernière Alerte Rouge Météo et rappelle l'impérative nécessité pour les membres (conseillers municipaux et employés municipaux) du Plan Communal de

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	---------------------------------	--

Sauvegarde de se rendre en mairie dès le déclenchement de la pré-alerte. Seul le cas de force majeure autorise de déroger à cette règle.

6.5 - CleanTech Vallée

Le maire informe le Conseil Municipal que le 11 octobre en Conseil Communautaire, il a été élu représentant de l'Agglomération du Gard Rhodanien au sein de La CleanTech Vallée. Il devient l'un des Vice-Président de la CleanTech Vallée. Ces fonctions sont exercées à titre bénévole.

La CleanTech Vallée est une association créée le 31 janvier 2018, à la suite de la fermeture de la Centrale d'ARAMON. Elle vise à développer l'industrie des technologies propres pour soutenir la transition écologique dans le Gard. Douze acteurs privés et publics se sont unis pour créer la CleanTech Vallée (EDF, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, la Communauté de Communes du Pont du Gard, la Banque Populaire du Sud, BRL, Cyclium, la Chambre de commerce et d'industrie du Gard (CCI), Enedis, Orano, le Commissariat à l'Énergie Atomique, Sanofi, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).

L'objectif de cette association est de développer les éco-industries et de créer de l'emploi à partir des spécificités du territoire du Gard. Sous l'impulsion du député de la 3^e circonscription du Gard, Anthony CELLIER, l'État s'est joint à ce projet en signant le 3^e contrat de transition écologique (CTE) en France.

Trois axes ont été retenus pour innover dans la transition écologique et aller vers la neutralité carbone.

- L'environnement en créant un écosystème autour de la croissance verte (réseau Cleantech) et en sensibilisant au changement climatique et à la préservation de l'environnement ;
- l'économie en implantant et développant des projets territoriaux phare, en attirant et en conservant les talents sur le territoire occitan tout en accélérant des entreprises innovantes ;
- le social en anticipant l'évolution des métiers Cleantech et en favorisant leur essor ainsi qu'en accompagnant la formation.

6.6 Calendrier

- Commission Culture et Occitanie jeudi 21 octobre à 18h
- 11 novembre à 11 heures : cérémonie du 11 novembre
- Commission communication : le 8 novembre à 9 heures
- Vœux du maire et repas des aînés : 22 janvier 2022

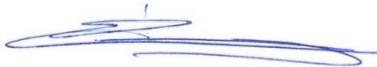
6.7 Thermographie aérienne

Une thermographie aérienne pour mesurer la déperdition énergétique des toitures sera réalisée entre le 15 novembre et le 1^{er} mars sur tout le territoire de l'Agglomération du Gard Rhodanien. L'objectif est de communiquer à la population l'état thermique des habitations afin que chacun puisse envisager les mesures de nature à améliorer l'isolation thermique de ses bâtiments.

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Patrick DOUCHY	
Michèle HOOGE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Mireille ROUZAUD	